



CH LAVAUUR



Le vendredi 23 novembre 2012

LA FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE TIRE SUR LE STATUT DE LA FONCTION PUBLIQUE

Le statut des fonctionnaires fixe, par la loi, des droits et obligations de tous les agents publics. Articulé autour de grands principes fondateurs, tels l'unicité et l'adaptabilité de la Fonction publique, le droit à la carrière, la distinction entre le grade et l'emploi, la responsabilité individuelle et collective, le statut devrait apporter à tous les agents, mais aussi et surtout à toute la population, un certain nombre de garanties fondamentales.

La CGT entend dénoncer les propositions que la FHF (pseudo syndicat d'hôpitaux) a faites à la Ministre de la Fonction Publique et qui vont dans le sens de plus de marge de manœuvre pour les établissements au détriment de cette logique statutaire.

Selon la FHF, il ne faudrait plus au plan ministériel que deux niveaux :

- La fonction publique : sur rémunération statutaire,
- Le Ministère de la santé pour le mode d'exercice et les compétences professionnelles...

Et dans les établissements :

- la gestion des Ressources Humaines (conditions de travail, promotion, les avancements...) s'appuyant sur des accords-cadres locaux opposables...

Selon la FHF, la carrière reposerait encore trop sur une logique de « statuts » et pas assez sur une logique de « compétences » d'individualisation de la rémunération et de mise en place d'intéressements collectifs ... !!!

Ces orientations vont à l'encontre de ce que les concepteurs du statut ont voulu mettre en place et qui vise à garantir à tous les fonctionnaires des conditions de vie décentes et d'éviter que les salaires ne progressent qu'au bon vouloir de la hiérarchie.

Pour la CGT, le statut est essentiel pour prévenir la corruption, assurer la neutralité dans l'accomplissement des missions, en limitant les pressions économiques et marchandes sur les agents.

Il devient urgent de se mobiliser et de combattre de telles orientations néfastes pour les personnels, le service public et qui signifieraient, à terme, **la mort du statut** de la Fonction Publique Hospitalière ...

CéGéTez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : cgt.chlavour@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr